

■ cavalière

La station d'épuration remise en état

C'est une station d'épuration réhabilitée à la suite des inondations de décembre 2008, et en parfait état de marche, qui a été réceptionnée, hier matin. Une sympathique cérémonie a réuni Gil Bernardi, maire du Lavandou et président du Syndicat intercommunal d'assainissement (Le Lavandou - Le Rayol-Canadel), Anne-Marie Coumarianos, maire du Rayol-Canadel, David Cadenet, chef de secteur Côte d'Azur de la Saur et des élus locaux et principaux responsables et techniciens de sociétés ayant contribué à la remise en marche de la station.

Le 16 décembre,

Le Lavandou était frappée par un épisode pluvial majeur qui a eu notamment pour conséquences l'inondation et la destruction partielle par ruissellement de la station d'épuration de Cavalière.

Dès les premières heures du sinistre, les équipes de la Saur se sont mobilisées pour déblayer les centaines de tonnes de gravats amoncelés sur le site et pour restaurer les fonctions vitales de l'usine.

Dans le même temps, le bureau d'études Sogreah, basé à Toulon, et l'entreprise Alamano, originaire des Hautes-Alpes, réalisaient l'aménagement hydraulique du talweg destructeur, afin de protéger la station d'une nouvelle crue.



Les maires du Lavandou et du Rayol entourés des élus, des responsables et techniciens de la station. (Photo C. M.)

Un mois pour déblayer les gravats

Un mois après, le 16 janvier, la station était déblayée des gravats qui atteignaient une hauteur de 3 m par endroits. Elle pouvait être remise en service à une capacité permettant de traiter environ 50 % de la pollution reçue. Commençait alors, pour la SAUR, une seconde phase de travaux consistant à remplacer, avant le lancement de la saison, la totalité des équipements électromécaniques de l'étage de traitement biologique, et à réaménager la station.

Moins de quatre mois de travaux

Hier, moins de quatre mois après les inondations, la station a retrouvé – comme convenu – sa capacité normale de traitement, avec

une qualité de rejets conformes aux normes européennes en vigueur, confirmés par les résultats d'analyses de l'eau de mer réalisées tout récemment par un cabinet indépendant. Conséquence directe, la levée des arrêtés municipaux et préfectoraux d'interdiction de baignade et d'activités subaquatiques dans la baie de Cavalière et ses environs.

Une nouvelle station de type « membranaire »

Le maire du Lavandou a parlé d'une installation provisoire avant d'envisager, en collaboration avec les services compétents, le déplacement futur de la station. Ceci, afin d'assurer la sécurité du personnel et de préciser que la nouvelle station serait équipée d'un système

« membranaire », évitant le rejet en mer des eaux filtrées et la possibilité de leur réutilisation. La station d'épuration actuelle est de type physico-chimique et biologique.

Ce fut un gros travail de la part de tous ceux qui se sont relayés et succédé jour et nuit pour réhabiliter cette station, vitale pour les concitoyens et vacanciers avec une reconnaissance totale des élus et responsables des entreprises concernées. En quelques chiffres, plus de 500 tonnes de gravats évacués, 10 tonnes d'équipements électromécaniques mis au rebut, 3 armoires électriques et plusieurs centaines de mètres de câbles renouvelés pour un montant des travaux évalué à 500 000 € HT.

CHRISTIAN MOURGUES